

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 23 (1951)
Heft: 1

Artikel: Société et urbanisme
Autor: Jacquermyns, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

70 à 120 m²). En ce qui concerne l'orientation, elle dépend de la distribution intérieure qui imposera ou une **orientation N.-S. ou E.-W.**, selon la répartition des chambres sur une ou deux façades. La surface des parcelles peut varier de 200 à 600 m². Les ensembles de maisons contiguës faciliteront une bonne ordonnance générale de caractère collectif.

4. Maisons jumelles (à un mitoyen, Fig. 1 et 3.)

Elles représentent la transition entre les deux types précédents et permettent l'utilisation de parcelles moins grandes que celles de la maison isolée. Elles peuvent constituer un moyen de composition intéressant dans l'ordonnance d'un ensemble en ordre dispersé ou contigu. Les deux façades principales seront généralement orientées au sud.

5. Maisons adossées (à trois mitoyens, Fig. 9.)

Ce type de maisons est particulièrement économique ; cependant, le fait de n'avoir qu'une façade pose le problème de la ventilation transversale par la toiture. Les locaux se limitent à deux ou trois chambres avec cuisine répartis sur deux étages (environ 60 à 100 m²). **L'orientation de la façade est strictement E. ou W.** Surface des parcelles de 100 à 200 m². L'aspect extérieur est analogue à celui des maisons contiguës.

Ce genre de logement est souvent considéré comme inférieur ; ainsi à Londres une partie des quartiers de taudis étaient constitués par des maisons adossées. Mais il y a par ailleurs des exemples parfaitement hygiéniques.

6. Maisons de type spécial.

Il existe évidemment des solutions de cas particuliers exceptionnels. Ce sont généralement des exemples peu fréquents d'adaptation particulière à une forme ou une topographie de terrain.

Exemples :

Bloc de quatre maisons, avec chacune deux mitoyens en équerre. (Fig. 5.)

Maisons construites sur une pente déterminée permettant d'imbriquer verticalement une maison sur l'autre. Le logement, les caves et la terrasse se trouvent alors sur un seul palier, les caves étant sous le logement supérieur et la terrasse sur le logement inférieur. (Fig. 12.)

Maisons de week-end construites dans des sites favorisés. Une réglementation très stricte devrait être exigée pour ces ensembles qui peuvent compromettre les plus belles parties d'un patrimoine paysager.

Les maisons semi-rurales (fig. 6), les pensions, les maisons pour isolés, les asiles, etc., sont des cas fréquents qui mériteraient un examen approfondi, dont nous ne pouvons alourdir ce bref résumé, limité aux exemples les plus courants du logement urbain.

A. Hæchel

(à suivre)

S O C I É T É E T U R B A N I S M E

par G. Jacquemyns, professeur à l'Université de Bruxelles. (Suite)

Dans la première partie de son étude, que nous avons publiée au mois de décembre, M. G. Jacquemyns, professeur à l'Université de Bruxelles, nous a donné quelques éclaircissements sur l'évolution des sociétés humaines, sur les transformations de la vie rurale apportées par le machinisme, et sur l'influence qu'elles ont eue sur la vie urbaine. Il va nous donner maintenant, pour finir, une série de vues du plus vif intérêt sur les devoirs de l'urbanisme moderne, face à cette évolution.

Les sociologues déterminent les influences de la machine sur la vie des individus et des groupes sociaux. La ville moderne est en grande partie la résultante de la mécanisation. Son existence est conditionnée et modelée par la machine. La production massive et standardisée exerce une influence directe sur la cité en uniformisant la façon de vivre de ses habitants. Même les divertissements ont leur évolution marquée par la machine. Le cinéma et la radio se sont développés de façon surprenante. Ils jouent un rôle social de premier plan. Ils s'adressent à des foules considérables auxquelles ils proposent les mêmes idées, les mêmes valeurs et les mêmes sources d'émotion.

La machine s'est donc introduite dans toutes les formes de la vie urbaine qu'elle standardise et qu'elle domine.

Les transformations techniques dans les transports posent des problèmes graves à l'urbaniste. Les statistiques montrent l'écart toujours croissant entre le développement de la population, sa mobilité, sa fluidité et la densité de la circulation. La vie citadine est caractérisée par un temps scrupuleusement mesuré. On quitte son domicile le matin à l'heure exacte pour commencer sa besogne à temps. Le soir, le travail est arrêté à une heure donnée. Le train, l'autobus ou le tram de 7 h. 20 ou de 8 h. 30 le matin, de 17 h. ou de 17 h. 45 l'après-midi est symbole de l'ambiance mécanisée de la cité. La ville est un stimulant dynamique. Elle force le citoyen d'occuper tout son temps et d'accélérer ses mouvements.

Le transport et les questions complexes qu'il pose dans les grandes cités sont du ressort de l'ingénieur. Comment ravitailler les centres urbains et en évacuer les déchets, comment transporter des milliers de personnes avec le minimum de frais et le maximum de vitesse et de confort, comment éviter la congestion du trafic ? Tous ces problèmes sont de la compétence du technicien.

L'augmentation de la mobilité et de la fluidité est telle que dans les centres importants elle provoque de graves congestions du trafic qui élèvent considérable-

ment le prix du transport. L'encombrement des carrefours de Manhattan, par exemple, fait perdre à un camion de 20 à 75 % de son temps.

L'ingénieur est malheureusement impuissant devant la résistance de certains intérêts ligés. Chez nous, les usagers des transports en commun sont brimés par les puissantes compagnies de tramways.

De ce qui précède, on peut conclure que l'urbanisme a acquis un caractère spécial en raison de son importance et de ses effets.

Les villes, organes politiques et nœuds de rapports, jouent un rôle capital dans l'évolution des peuples. Depuis le début de l'histoire, elles ont été des foyers de civilisation.

Trop souvent les problèmes nés de l'accroissement des cités n'ont pas été examinés ou ne l'ont été que superficiellement. L'urbanistique, art et technique, n'a pas suivi le rythme d'urbanisation de la population. Il y a divorce entre l'urbanisation des populations et l'urbanistique. Le flot montant des citadins n'a pas trouvé des réservoirs appropriés.

Le XIX^e siècle a été le siècle du laissez-passer et du laissez-faire. On a laissé passer librement les individus d'un lieu de résidence à un autre, on a laissé faire les propriétaires du sol. En urbanisme, la synthèse du laissez-faire et du laissez-passer a été un laisser-aller lamentable, et cela, d'une part, au plus grand profit des spéculations foncières et immobilières et, d'autre part, aux dépens de la collectivité. La liberté a profité en ordre principal à ceux qui détenaient le sol et la puissance dans la cité. La ville libère les individus. C'est un bien. L'individualisme doit être sauvegardé ; mais il doit être tempéré par un humanisme éclairé et généreux.

C'est parce qu'il y a eu des erreurs, des crimes, qu'il faut des remèdes, des contraintes, des contrôles. C'est parce qu'il y a eu désordre qu'il faut mettre de l'ordre. Tout cela suppose l'intervention des urbanistes.

L'urbaniste ne doit pas tomber à l'improviste sur la cité. Devant faire face à une situation complexe et délicate, il lui est difficile d'imposer une politique nouvelle. Il lui faut planifier, toujours avec des vues larges, mais souvent aussi avec modération. Il ne doit jamais perdre de vue que l'architecte le plus apte n'est pas nécessairement celui qui élabore le plan le plus parfait, mais celui qui présente le plan le mieux adapté. Il y a aussi des problèmes qu'il faut poser, même si on ne peut pas les résoudre immédiatement.

Au début du siècle, la planification urbaine paraissait encore une utopie. Malgré les oppositions, l'idée a fait si bien son chemin, qu'actuellement beaucoup d'Etats, d'innombrables villes ont leurs plans d'urbanisation. Bien des difficultés restent à vaincre parce que l'urbanisme est une science et un art infiniment complexes. L'urbanisme a pour tâche délicate de réaliser le milieu dans lequel la société peut développer au maximum son potentiel énergétique et sa puissance créatrice.

Il y a toujours beaucoup de préjugés contre l'urbanisme. Certains urbanistes portent une part de responsabilité parce qu'ils n'ont rien compris aux problèmes techniques, esthétiques, économiques et sociaux soulevés par l'aménagement des cités.

Beaucoup de traceurs de villes ont discrédité l'urbanisme. Ils n'ont pas écouté l'avertissement de Marcel Poète : « Il n'y a pas de pire danger en urbanisme que de vouloir mettre en pratique le manuel du parfait urbaniste. »

Il faut aussi préparer l'opinion publique. On peut le faire par des réalisations fort simples. Dans nos villes, planter des arbres serait déjà faire œuvre d'urbanisme.

Qu'on s'imagine ce que serait l'aspect de certaines de nos artères et de nos places si au lieu d'affreux poteaux en béton ou en acier, on y voyait de beaux arbres. Le premier cri qui doit s'élever est : de la verdure, et encore de la verdure ! Il faut mettre fin à la rage destructrice qui s'abat sur nos arbres.

Il est bon de le répéter : les habitants des villes doivent pouvoir se reposer à la vue d'espaces verts, d'arbres et de fleurs, grâce à des artères coupées de squares, de parcs, grâce aussi à des rues bordées de beaux arbres et non pas d'essences qui chaque année sont mutilées et qui, en hiver, montrent, en guise de branches, des moignons à cicatrices hideuses ; rues agrémentées de fleurs.

L'urbaniste doit assurer le mariage de la ville avec la verdure, il doit éviter de faire de la cité un territoire terne, suffoquant, mort, milieu de désespoir.

Le symbole de l'urbanisme ne doit pas être un homme tenant un plan d'une main et une pioche de l'autre. Je préfère, pour le moment, un autre symbole : l'homme porteur d'une bêche et d'un arbuste. Le reste suivra.

Je conclus. Le développement et l'extension des villes ont été souvent anarchiques. Tout l'effort de l'urbanisme, entendu dans son sens le plus large, doit tendre à assurer aux individus agglomérés dans les villes les meilleures conditions de vie individuelle et collective.

La cité antique, la ville médiévale ont libéré les individus. Le municipalisme contemporain doit améliorer et embellir les cadres de l'activité, du loisir et du repos des citadins.

La postérité, frappée et peut-être trop éblouie par le degré de civilisation matérielle atteint par le XX^e siècle, ne pourra-t-elle pas affirmer : en ce siècle, les individus et les groupes, à l'affût des progrès techniques et à la recherche d'une meilleure structure sociale, vivaient dans un milieu étriqué, banal et irrationnel ?

Les citadins eux-mêmes, les administrations et les urbanistes doivent tendre tous leurs efforts pour ne pas mériter ce jugement peu flatteur.

Les administrations ont à faire étudier les problèmes et à prendre courageusement leurs responsabilités ; les administrés, individus libérés, doivent faire preuve d'autodiscipline et d'intelligence sociale.

Les urbanistes devront trouver les solutions assurant la meilleure transition entre le passé et l'avenir. L'ultra-nouveau n'est pas toujours le plus beau. Il y a des valeurs à préserver. Il y a de vieux monuments à garder. Il y a des atmosphères à maintenir. Mais, tout cela étant entendu, il faut aussi admettre qu'il est nécessaire d'innover, d'être de son temps, d'oser être hardi, de marcher de l'avant. A côté d'une vieille place à conserver pieusement, il y a des quartiers à démolir impitoyablement. S'il y a des atmosphères apaisantes et charmantes à respecter, il y a aussi des choses étouffantes et laides à faire disparaître. L'urbanisme, n'est-ce pas sauver le beau, le charme, la poésie là où ils existent, les introduire où c'est possible, les créer de toutes pièces dans les nouveaux quartiers qui s'imposent ? L'urbaniste et l'architecte doivent créer de belles ambiances. S'il est vrai que le beau est la rencontre de toutes les convenances, il est aussi, en ce qui concerne la cité, la résultante d'efforts combinés.

L'urbanisme suppose la collaboration d'hommes formés à des disciplines fort différentes. Ces hommes collaboreront mieux à l'œuvre commune après avoir reçu un complément d'études axées sur les problèmes qu'ils ont à résoudre.

Des urbanistes bien préparés éclaireront et guideront mieux tous ceux qui ont le devoir et le pouvoir d'apporter aux hommes plus de commodités, d'hygiène, de beauté et de joie de vivre.

G. Jacquemyns.